



M^e PIERRE B. MEUNIER, Ad. E.

Montréal

M^e Pierre B. Meunier a mené une riche carrière dans la fonction publique avant de rejoindre, en 1989, le cabinet Fasken comme avocat associé et conseiller stratégique. Il y a fondé le groupe Environnement, énergie et changements climatiques, et a siégé au sein du groupe de pratique Relations gouvernementales et règles d'éthique.

- Sommité en environnement et en éthique, M^e Meunier a occupé plusieurs postes importants au gouvernement du Québec : il a été vice-président fondateur de la Commission des services juridiques, directeur du Centre communautaire d'aide juridique de Montréal, président de l'Office de la protection du consommateur, sous-ministre en titre du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur et sous-ministre en titre du ministère de l'Environnement.
- Il a contribué à l'avancement du droit de l'environnement en mettant sur pied l'une des premières équipes d'avocats dans ce domaine au Québec. Pédagogue hors pair, il a prononcé de nombreuses conférences et publié des ouvrages sur les gaz à effet de serre et la décontamination des sols. On lui doit *Droit de l'environnement : lois et règlements*, une référence en matière de législation environnementale fédérale, provinciale et municipale.
- Il a été membre du groupe de réflexion sur la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en 2005-2006. Sa compétence en droit de l'environnement et de l'énergie a été reconnue par ses pairs et a mené à son inscription, en 2009, dans les répertoires juridiques internationaux.



Une signature d'excellence